



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Commune d'Anderlecht**  
Service de l'Urbanisme  
Rue Van Lint, 6  
B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 02/10/2023

N/Réf. : AND20150\_714\_PU  
Gest. : MB/GdL  
V/Réf. : Dossier 52981  
Corr: Geoffrey DE LATTE  
NOVA : 01/XFD/1908941

**ANDERLECHT. Rue de Fiennes, 63-65**  
(= zone de protection de la maison Communale d'Anderlecht)  
**PERMIS D'URBANISME** : régulariser le réaménagement d'une situation existante par l'aménagement d'appartements de 2 ou 3 chambres au bâtiment avant et de logements étudiants (kot) dans le bâtiment arrière (PV 2020/3390)

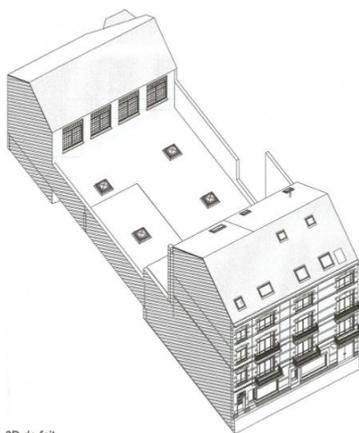
**Avis de la CRMS**

Madame, Monsieur,

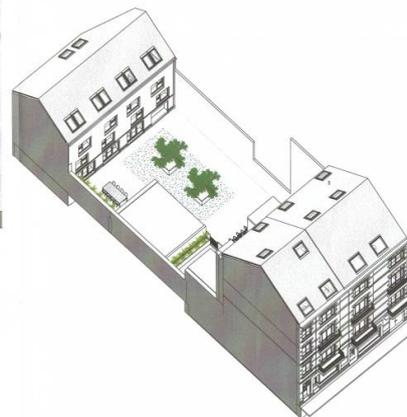
En réponse à votre courrier du 01/09/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 27/09/2023, concernant la demande sous rubrique.



Photo de la façade avant. Image Google Street View ©



3D de fait



Axonométrie existante. Image tirée du dossier Axonométrie projetée. Image tirée du dossier

Avis

Les interventions visent des modifications d'ordre urbanistique en intérieur d'îlot, et n'auront pas d'incidences sur les vues vers et depuis le bien protégé. Bien que non modifiée dans la demande, les devantures commerciales sont-elles conformes à la situation de droit ? La situation actuelle est particulièrement dévalorisante. Particulièrement peu harmonieuses et intégrées, il faudrait au minimum, revoir les enseignes et, dans la porte cochère, retrouver une menuiserie en bois de meilleure qualité, mieux intégrée et qui épouse l'arc. Les boîtes aux lettres devraient y être intégrées.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
C. FRISQUE  
Président

c.c. : [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [ndeswaef@urban.brussels](mailto:ndeswaef@urban.brussels) ; [urbanisme@anderlecht.brussels](mailto:urbanisme@anderlecht.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [urban\\_avis.advises@urban.brussels](mailto:urban_avis.advises@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [gdelatte@anderlecht.brussels](mailto:gdelatte@anderlecht.brussels)

1/1